Mise à jour budgétaire du Québec pour 2022-2023

Une publication du Service des études économiques de BMO Marchés des capitaux • Douglas Porter, CFA, économiste en chef, BMO Groupe financier

ÉTUDES ÉCONOMIQUES
economics.bmo.com

Robert Kavcic, économiste principal
robert.kavcic@bmo.com

Le **gouvernement du Québec projette un déficit de 2,0 milliards de dollars pour 2022-2023** (0,4 % du PIB) au sens des comptes publics, soit une détérioration par rapport à l'excédent de 1,8 milliard estimé dans le plus récent rapport préélectoral. N'oublions pas qu'un déficit de 3,0 milliards de dollars était attendu dans le plan budgétaire de 2022; la prévision actuelle est donc légèrement meilleure que l'estimation de référence initiale. Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut retenir ici, c'est qu'en raison d'une série de mesures de relance budgétaire ambitieuses, l'énorme hausse-surprise des revenus n'a pas eu d'incidence sur le résultat ni permis de réduire davantage la dette.

Dans son **plan budgétaire à moyen terme**, Québec prévoit de revenir à une situation excédentaire dès l'an prochain et maintenir un solde positif d'un peu moins de 2 milliards de dollars par an en moyenne jusqu'en 2026-2027.

Un examen plus poussé montre que les évolutions économiques et budgétaires ont contribué à une amélioration de 5,1 milliards de dollars sur l'horizon budgétaire. Celle-ci s'explique par un bond de 6,4 milliards de dollars des revenus, partiellement contrebalancé par une hausse des coûts d'emprunt. Les promesses électorales et les nouvelles mesures annoncées depuis coûteront toutefois 5,4 milliards de dollars cette année. Une baisse de la provision pour risques économiques explique le reste de la variation.

Les principales **mesures budgétaires**, dont la plupart ont déjà été annoncées ou promises, sont les suivantes :

- Un **montant ponctuel pour le coût de la vie** d'au plus 600 $ est accordé à presque 6,5 millions de personnes ayant un revenu d'au plus 104 000 $. Cela se traduira par des paiements directs en espèces de 3,5 milliards de dollars, qui s'ajouteront au montant déjà versé en 2022.
- Le crédit d'impôt pour le **soutien des aînés** passera de 411 $ à 2 000 $ dès cette année.
- L'**indexation** des tarifs gouvernementaux (p. ex. droits de scolarité, droits sur le permis de conduire, frais de services de garde) sera plafonnée à 3 % même si le taux d'inflation officiel est plus élevé.

Perspectives budgétaires
Québec (en milliards de dollars CA sauf indication contraire)

	2021-22	2022-23 p	2023-24 p	2024-25 p
Revenus	138,8	144,8	147,7	153,2
Dépenses	126,6	143,8	143,7	149,3
Dépenses de programmes	118,0	133,3	134,3	139,2
Service de la dette	8,6	10,5	9,4	10,1
Provision pour risques et mesures de soutien	9,4	3,0	2,4	2,0
Comptabilisation des paiements de transfert	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde des comptes publics	2,8	(2,0)	1,7	1,9
Fonds des générations	(3,6)	(3,3)	(3,9)	(4,6)
Utilisation de la réserve de stabilisation	0,8	0,4	0,0	0,0
Équilibre budgétaire [1]	(0,0)	(4,8)	(2,3)	(2,7)
Dette brute	211,0	224,4	230,7	234,9
Déficit cumulé	192,2	199,6	203,7	207,8
En pourcentage du PIB :				
Équilibre budgétaire	0,6	(0,4)	0,3	0,3
Dette brute	41,8	40,4	40,4	39,6
Déficit cumulé	38,1	36,0	35,7	35,0
En pourcentage des revenus :				
Transferts fédéraux	21,0	20,4	19,8	19,7
Service de la dette	6,2	7,3	6,4	6,6
Principales hypothèses :				
PIB réel (var. en %)	6,0	3,1	0,7	1,6
PIB nominal (var. en %)	11,8	10,0	2,8	4,0

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués; les chiffres relatifs au PIB sont ceux de l'année civile (AF 2020-2021 = AC 2020);
[1] aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire
( ) = déficit; e = estimation; p = prévision *Source : budget provincial*

Besoins de financement
Québec (en millions de dollars CA)

	2022-23	2023-24	2024-25	2025-26
Besoins financiers nets	16 576	11 538	12 617	15 021
Remboursements d'emprunts	14 738	16 084	19 391	17 456
Utilisation des emprunts effectués par anticipation	(7 147)	—	—	—
Utilisation du Fonds des générations pour le remboursement d'emprunts	—	—	—	—
Autres	1 712	—	—	—
TOTAL	25 879	27 622	32 008	32 477

Source : Mise à jour budgétaire provinciale

Cette mise à jour budgétaire se fonde sur l'hypothèse que la **croissance économique du Québec** ralentira à 0,7 % en 2023, comparativement à la moyenne de 0,3 % attendue par le secteur privé et à notre prévision de contraction de 0,2 %. La croissance du PIB nominal devrait ralentir à 2,8 % l'an prochain après un bond probable de 10 % en 2022. Nous restons optimistes sur les perspectives économiques à moyen terme du Québec, mais l'impact à court terme du resserrement marqué de la politique monétaire sera difficile à éviter. Cela dit, le cadre financier prévoit toujours une provision pour risques économiques de 1 milliard de dollars cette année et de 2 milliards pour chacune des deux prochaines années financières.

En raison de la dynamique économique passée et du déficit légèrement plus faible que prévu dans le plan budgétaire, la **dette nette** en proportion de l'économie suit une trajectoire descendante. Le ratio de la dette nette au PIB s'établit à 36,0 % pour 2022-2023, comparativement à 38,1 % pour 2021-2022, ce qui représente son niveau le plus bas depuis le milieu des années 1990. Les **besoins d'emprunt** totaux pour 2022-2023 sont un peu moins élevés que prévu dans le plan budgétaire, s'élevant à 25,9 milliards de dollars, contre 27,6 milliards attendus dans le budget de 2021 (diminution du déficit et utilisation des emprunts effectués par anticipation). En date de cette mise à jour, les emprunts réalisés représentaient 57 % du programme. Pour les années financières suivantes, Québec s'attend à devoir effectuer des emprunts substantiels d'environ 30 milliards de dollars par an à mesure que ses dettes arrivent à échéance.

Conclusion : La situation budgétaire du Québec reste solide à l'aube d'une période d'incertitude économique, mais elle serait encore meilleure en l'absence de certaines aides en espèces substantielles. Davantage de mesures postélectorales seront présentées dans le budget de 2023.

Déclaration générale

BMO Marchés des capitaux est un nom commercial utilisé par BMO Groupe financier pour les services de vente en gros de la Banque de Montréal, de BMO Harris Bank N.A. (membre de la FDIC), de Bank of Montreal Europe p.l.c. et de Bank of Montreal (China) Co. Ltd., pour les services de courtage institutionnel de BMO Capital Markets Corp. (membre de la FINRA et de la SIPC) et les services d'agence de courtage de Clearpool Execution Services, LLC (membre de la FINRA et de la SIPC) aux États-Unis, et pour les services de courtage institutionnel de BMO Nesbitt Burns Inc. (membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et membre du Fonds canadien de protection des épargnants) au Canada et en Asie, de Bank of Montreal Europe p.l.c. (autorisée et réglementée par la Central Bank of Ireland) en Europe et de BMO Capital Markets Limited (autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority) au Royaume-Uni et en Australie. BMO ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent. Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. La Banque de Montréal ou ses filiales (« BMO Groupe financier ») offrent des services de prêt ou d'autres services rémunérés à de nombreuses sociétés couvertes par BMO Marchés des capitaux. Les opinions, estimations et projections contenues dans ce document ont été établies par BMO Marchés des capitaux à la date indiquée et sont sujettes à changement sans préavis. Tous les efforts sont faits pour assurer que le contenu du présent document est tiré de sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. Cependant, BMO Marchés des capitaux ne peut donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation de ce document ou de son contenu. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent, en outre, disposer d'information n'y figurant pas. Les informations présentées dans ce document ne doivent pas servir de ressource principale pour prendre des décisions de placement et, chaque client ayant ses propres objectifs, ne doivent pas être considérées comme des conseils visant à répondre aux besoins de placement particuliers des investisseurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente, une sollicitation ou une offre d'achat de produits ou de services qui y sont mentionnés (y compris de marchandises, de titres ou d'autres instruments financiers), et ces informations ne doivent pas être considérées comme un conseil en matière de placement ou une recommandation quant à la conclusion d'une quelconque opération. Chaque investisseur devrait envisager d'obtenir un avis indépendant avant de prendre une décision financière. Ce document contient seulement des renseignements d'ordre général et ne tient pas compte des besoins, de la situation financière ou des objectifs de placement particuliers des investisseurs. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent acheter de leurs clients ou leur vendre des titres d'émetteurs mentionnés dans le présent document à titre de contrepartiste. BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants ou employés peuvent détenir des positions acheteur ou vendeur sur de nombreux titres dont il est question dans le présent document, sur des titres connexes ou sur des options, contrats à terme ou autres produits dérivés desdits titres. Le lecteur doit supposer que BMO Marchés des capitaux ou ses sociétés affiliées peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts et ne doit pas s'appuyer sur ce seul document pour évaluer s'il est pertinent de vendre ou d'acheter des titres des émetteurs mentionnés dans celui-ci.

Accessibilité de la recherche économique

Nos publications sont diffusées par courriel et peuvent également être consultées sur notre site Web à l'adresse https://economics.bmo.com. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec votre représentant de BMO Groupe financier.

Autres sujets

Le présent document s'adresse uniquement aux personnes ou entités situées dans les pays ou territoires où l'accès aux renseignements et leur utilisation ne sont pas contraires aux lois et règlements. Aucun organisme de réglementation n'a passé son contenu en revue. BMO Marchés des capitaux ne fait pas de déclarations selon lesquelles le présent document peut être distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers peuvent être offerts ou négociés de manière légale, conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans d'autres territoires ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent.

Aux résidents de l'Australie : BMO Capital Markets Limited est dispensée de l'exigence d'obtenir un permis pour la prestation de services financiers en Australie en vertu de la Corporations Act et est réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni en vertu des lois du Royaume-Uni, qui diffèrent des lois australiennes. Le présent document est réservé aux clients professionnels (wholesale clients) (selon la définition donnée dans la Corporations Act 2001) et aux clients professionnels et contreparties admissibles (selon la définition donnée à l'annexe II de la directive MIF II).

Aux résidents du Canada : BMO Nesbitt Burns Inc. fournit ce document aux résidents du Canada et endosse la responsabilité de son contenu, sous réserve des conditions énoncées ci-dessus. Tout résident du Canada désirant effectuer une opération sur les titres mentionnés dans ce document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns Inc.

Aux résidents des pays membres de l'Union européenne (« UE ») : Dans un pays membre de l'UE, le présent document est publié et distribué par Bank of Montreal Europe plc, autorisée et réglementée en Irlande et exerçant ses activités dans toute l'Union européenne en vertu des modalités du passeport européen. Le présent document est réservé aux clients professionnels et aux contreparties admissibles, comme indiqué à l'annexe II de la Directive sur les marchés d'instruments financiers 2014/65/UE (« directive MIF II »).

Aux résidents du Royaume-Uni : Au Royaume-Uni, ce document est publié par BMO Capital Markets Limited, autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Le contenu de ce rapport est uniquement destiné à l'usage (I) des personnes ayant une expérience professionnelle en matière de placements comme il est indiqué à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« Order ») ou (II) des entités fortunées mentionnées aux alinéas 49(2)(a) à (d) de l'Order (toutes les personnes appelées collectivement « personnes admissibles »), et ne peut être publié ou remis qu'à celles-ci. Le contenu de ce rapport n'est pas destiné à l'usage des particuliers, et ne peut être publié ou remis à ceux-ci.

Aux résidents de Hong Kong : Ce document est diffusé ou distribué à Hong Kong par la Banque de Montréal (« BMO »). BMO est une institution autorisée en vertu de l'ordonnance sur les banques (Banking Ordinance) (chapitre 155 des lois de Hong Kong) et une institution enregistrée auprès de la Commission des opérations sur titres et opérations à terme (n° AAK 809) conformément à l'ordonnance relative aux opérations sur titres et opérations à terme (Securities and Futures Ordinance) (chapitre 571 des lois de Hong Kong). Le présent document n'a pas été revu ni approuvé par les autorités de réglementation de Hong Kong. Par conséquent, il ne doit pas être diffusé, transmis ou distribué à Hong Kong à l'exception des cas suivants : (1) les « produits structurés », tels que définis dans la Securities and Futures Ordinance, dans le cas où les renseignements ne constituent pas un « prospectus » tel que défini dans la Companies Ordinance, ou dans le cas où les renseignements ne constituent pas une offre adressée au public dans le sens de cette ordonnance; ou (2) les renseignements sont transmis aux investisseurs professionnels tels que définis dans la Securities and Futures Ordinance et dans les Securities and Futures (Professional Investor) Rules qu'elle contient. À moins que cela ne soit permis par les lois sur les valeurs mobilières de Hong Kong, personne ne peut émettre à Hong Kong ni avoir en sa possession aux fins d'émission à Hong Kong le présent document ou d'autres publicités, invitations ou documents concernant les produits à moins que cela ne soit destiné à un investisseur professionnel comme défini dans la Securities and Futures Ordinance et les Securities and Futures (Professional Investor) Rules.

Aux résidents d'Israël : BMO Marchés des capitaux n'est pas autorisée en vertu de la loi *Regulation of Investment Advice, Investment Marketing and Portfolio Management of 1995* (« Advice Law ») et ne souscrit pas l'assurance exigée par cette loi. Le présent document doit uniquement être distribué aux clients admissibles (comme définis dans la loi susmentionnée) et aux investisseurs admissibles en vertu de l'*Israeli Securities Law of 1968*. Le présent document constitue une analyse et rien ne garantit que les hypothèses ou les estimations présentées se concrétiseront.

Aux résidents de la Corée : Le présent document ne constitue pas une recommandation aux résidents de la Corée leur suggérant de conclure un contrat pour négocier des instruments de placement financier, pour recevoir des conseils financiers, pour effectuer des placements discrétionnaires ou pour constituer une fiducie. Il ne constitue pas non plus une publicité concernant des activités financières ou des instruments de placement financiers destinés aux résidents coréens. Le document ne vise pas à fournir des conseils sur la valeur d'instruments de placement financiers, ou des conseils en matière de décisions de placement, à certains résidents coréens. Le fait de fournir le document ne constitue pas une activité de change ou de courtage de devises réglementée en vertu de la Foreign Exchange Transactions Act de la Corée.

Aux résidents de la République populaire de Chine : Le présent document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de produits financiers en République populaire de Chine (à l'exclusion de Hong Kong, Macao et Taïwan, la « RPC »). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux inscriptions applicables ou aux autres exigences en vigueur en RPC, ou en vertu d'une dispense qu'elles contiennent, et n'assument aucune responsabilité pour faciliter une telle distribution ou offre. Le présent document peut ne pas être distribué ou publié en RPC, sauf si les circonstances permettent la conformité aux lois et règlements applicables.

Aux résidents de Singapour : Ce document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de l'autorité monétaire de Singapour (MAS) et ne constitue pas une offre ou une vente, une sollicitation ou une invitation à souscrire ou à acheter des actions ou des produits financiers à Singapour. Par conséquent, BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles ce document et tout autre document connexe peuvent être transmis ou distribués légalement, directement ou indirectement, à des résidents de Singapour. Le présent document ne constitue pas et n'a pas pour objectif de constituer des services de conseils financiers, directs ou indirects, à l'intention des résidents de Singapour. Le présent document et les renseignements qu'il contient ne peuvent être divulgués à quiconque. Si vous n'êtes pas un investisseur qualifié, veuillez vous abstenir d'utiliser le présent rapport. La succursale de Singapour de BMO décline toute responsabilité légale quant au contenu du rapport. En Asie, la Banque de Montréal est autorisée à fournir des services bancaires et financiers à Hong Kong et Singapour. Certains produits et services mentionnés dans ce document sont conçus spécialement pour certaines catégories d'investisseurs dans un certain nombre de pays et de régions. Ces produits et services sont offerts uniquement à ces investisseurs de ces pays et régions conformément aux lois et règlements applicables. Les renseignements s'adressent uniquement aux personnes situées dans les territoires où l'accès à ces renseignements et leur utilisation sont légaux.

Aux résidents de Thaïlande : Le contenu de ce document est destiné exclusivement aux personnes qui répondent aux critères définissant les investisseurs professionnels selon l'avis de la commission des valeurs mobilières n° GorKor. 11/2547, « Characteristics of Advice which are not deemed as Conducting Derivatives Advisory Services », daté du 23 janvier 2004 (tel que modifié). BMO et ses sociétés affiliées ne font pas de déclarations selon lesquelles le présent document est distribué de manière légale, ou selon lesquelles les produits financiers sont offerts de manière légale, conformément aux exigences légales en vigueur en Thaïlande, ou en vertu d'une dispense contenue dans les lois et les règlements applicables.

Aux résidents des États-Unis : BMO Capital Markets Corp. fournit ce document aux résidents des États-Unis et endosse la responsabilité de son contenu, sauf en ce qui concerne les titres de la Banque de Montréal.

Il est entendu que le présent document est strictement confidentiel et qu'il ne doit pas être republié, retransmis, distribué ou divulgué, en tout ou en partie, directement ou indirectement, sur papier ou sous forme électronique et par quelque moyen que ce soit, sauf avec le consentement écrit préalable de BMO Marchés des capitaux.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES DISPONIBLES SUR DEMANDE

BMO Groupe financier (NYSE, TSX : BMO) est un fournisseur intégré de services financiers qui offre tout un éventail de produits dans les domaines des services bancaires aux particuliers, de la gestion de patrimoine ainsi que des services de banque d'affaires et des services aux sociétés. Au Canada, BMO sert les particuliers par l'intermédiaire de BMO Banque de Montréal et de BMO Nesbitt Burns. Aux États-Unis, elle sert les particuliers et les entreprises par l'intermédiaire de BMO Harris Bank N.A. (membre FDIC). Les services de banque d'investissement et les services bancaires aux entreprises sont fournis au Canada et aux États-Unis par l'intermédiaire de BMO Marchés des capitaux.

MD Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal aux États-Unis, au Canada et partout ailleurs.

MC Marque de commerce de la Banque de Montréal aux États-Unis et au Canada.

© BMO CAPITAL MARKETS CORP., 2022.

Membre de BMO Groupe financier